

Désinscriptions et inscriptions automatiques sur simple [demande](#).
De même, tous les destinataires du FIL peuvent contribuer à l'amélioration de son contenu.
Les remerciements anticipés pour toutes les remarques utiles et nécessaires transmises au [coordonnateur](#).


**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Liberté
Égalité
Fraternité



SUR LE FIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LE MENSUEL DE L'APPRENTISSAGE

de la mission régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
« Information, contrôle et accompagnement pédagogique »
des formations par apprentissage.

LE FIL d'actualités de l'apprentissage



PUBLICATIONS

- Décrets :

[N°2024-764 du 8 juillet 2024](#) relatif au financement de l'alternance par France compétences – Baisse de 10 à 8% de leurs dépenses totales en faveur de l'alternance du montant maximum que les Opco peuvent consacrer aux dépenses dites "non-éligibles" à la péréquation pour être éligibles à cette dernière

[N° 2024-695 du 5 juillet 2024](#) relatif à la fixation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage

[N° 2024-631 du 28 juin 2024](#) relatif à la prise en charge financière et au dépôt des contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Pour les contrats conclus à partir du 1er août 2024, aux 4 conditions définies dans le code, à savoir : l'éligibilité de la formation à l'apprentissage, l'âge de l'apprenti, les conditions relatives au maître d'apprentissage et la rémunération de l'apprenti. trois nouvelles conditions supplémentaires à vérifier par les Opco lors de la demande de prise en charge d'un contrat d'apprentissage : « les procédures d'opposition à l'engagement d'apprentis, de suspension de l'exécution du contrat et d'interdiction de recrutement d'alternants » (articles L.6225-1 à L.6225-6) / "les habilitations pour préparer à la certification le cas échéant" (article R.6113-16) / "l'obligation de certification des organismes de formation par apprentissage, sous réserve que l'organisme de formation par apprentissage ne soit pas dispensé de cette obligation dans les conditions prévues à l'article R.6316-9" (article L.6316-1). Le cadre réglementaire prévoyait déjà que l'Opco refuse la prise en charge s'il constate la méconnaissance d'une ou plusieurs des conditions listées dans le code du travail. Le décret ajoute le cas de figure où ce constat de la part de l'Opco intervient "le cas échéant après avoir été informé par l'une des parties au contrat d'apprentissage, par un autre opérateur de compétences ou par toute autre autorité ou administration".

Outre la méconnaissance d'une ou plusieurs des conditions listées dans le code du travail, le décret ajoute deux conditions de refus. Tout d'abord, la prise en charge est refusée en cas de "contrariété des stipulations du contrat à toute autre disposition légale, réglementaire ou conventionnelle". Ensuite, le refus "se fonde, le cas échéant, sur les manquements constatés dans le cadre des contrôles réalisés en application de l'article R.6332-26 [contrôles de service fait ou de la qualité des actions], jusqu'à la cessation de ceux-ci", prévoit le texte. Enfin, le décret prévoit qu'un refus de prise en charge par l'Opco n'autorise pas le dépôt du contrat auprès des services du ministre en charge de la Formation professionnelle dans le système d'information de gestion de l'alternance (Déca).

Concernant les contrats d'apprentissage du secteur public, le décret ajoute deux conditions que les services déconcentrés du ministre chargé de la Formation professionnelle doivent vérifier avant de procéder au dépôt, à savoir "les habilitations pour préparer à la certification" et "l'obligation de certification des organismes de formation par apprentissage".

[N° 2024-588](#) du 25 juin 2024 modifiant pour l'année 2024 la date de transmission de l'information afférente au compte professionnel de prévention prévue à l'article D. 4163-31 du code du travail.

- Etude de la DARES : Etude sur l'évolution des ruptures des contrats d'apprentissage ([DARES 18 juillet 2024](#)) / Etude sur le taux d'insertion des apprentis dans le secteur tertiaire en baisse) [DARES 16 juillet 2024](#)

- France compétences - [Rapport d'activité 2023](#) (27 juin 2024). « Dans un contexte de mutation économique, numérique et environnementale, de recours croissant au CPF et d'augmentation sans précédent du nombre d'apprentis, la qualité de la formation devient un enjeu majeur (...) ». Dont [le lien vers les 29 métiers](#) en particulière évolution ou en émergence en 2024

- Compétences ++ : « [Qualité de la formation professionnelle](#), quelle politique efficace entre régulation et réglementation » (Juillet 2024).

EXONÉRATION des cotisations patronales et salariales applicable aux contrats d'apprentissage - Ouverture d'une nouvelle rubrique du Bulletin officiel de la Sécurité sociale ([BOSS](#))

POA « Préparation opérationnelle à l'apprentissage » proposés par l'OPCO EP - Métiers du Service à Domicile (secteur [Carpentras](#) / secteur [La Valette-du-Var](#) / Métiers de la coiffure (secteur [Arles](#) / [Carros](#)) / Métiers de l'esthétique (secteur [Arles](#) / [Carros](#)).

CYCLE DE WÉBINAIRES : de la DGEFP du 26 mars au 2 juillet à destination des entreprises (retrouvez l'ensemble des enregistrements [en cliquant ici](#)) / de la

DRIEETS de Paris (Mars 2024 : [Droits des apprentis](#) – principales règles applicables en matière de droit du travail et [plaquette](#) associée / Juin 2024 :

Accompagnement des [apprentis en situation de handicap](#) par l'AGEFIPH).

DREETS PACA : [Appel à manifestation d'intérêt](#) relatif aux organismes chargés du repérage, de la remobilisation et de l'accompagnement spécifique des publics éloignés de l'emploi (Candidatures à déposer avant **le 30/09/2024 à 10h00** via « [Démarches simplifiées](#) »).

GIE D²OF : Mission de contrôle qualité et de service fait des organismes de formation du GIE D²OF / [Appel d'offres](#) / Nouveau [référentiel de contrôles](#).

LE FIL d'actualités de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

CIRCULAIRE DE RENTRÉE « Ne laisser aucun élève au bord du chemin » - [Circulaire de rentrée](#) du 26-6-2024

EXAMENS - [Note d'information](#) sur les résultats au baccalauréat de la session 2024 / [Bulletin officiel n° 27](#) du 4 juillet 2024 sur le calendrier 2025 des épreuves du diplôme national du brevet, du baccalauréat, des certificats d'aptitude professionnelle, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien.

AIDE A LA RECHERCHE APPRENTISSAGE - DGESCO, 19 juillet - « Pour les candidats à une formation en apprentissage, il convient de s'appuyer sur les cellules régionales interministérielles d'accompagnement vers l'apprentissage qui fournissent un appui opérationnel aux jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage ». Pour rappel, pour la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'accès à cette cellule est indiqué dans la partie « Offres du moment ».

VOIE PROFESSIONNELLE – [Tout savoir sur la réforme](#) depuis 2018

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL - [Circulaire du 2-7-2024](#) sur la réalisation du projet au baccalauréat professionnel et modalités d'évaluation à l'examen

BREVET PROFESSIONNEL « arts de la cuisine » - [Arrêté du 18 juillet 2024](#) : modification du règlement d'examen et de la liste des diplômes et titres homologués permettant de réduire la période d'activité professionnelle exigée pour se présenter à l'examen

STAGE - Modalités d'accueil en milieu professionnel - Séquences d'observation, visites d'information et stages pour les élèves de collège - [Circulaire du 12-7-2024](#)

CALENDRIER SCOLAIRE - Années [2024-2025](#) et [2025-2026](#)

POLITIQUES DE JEUNESSE, D'ENGAGEMENT CIVIQUE ET DE SPORT - Pilotage et mise en œuvre / [Directive nationale](#) d'orientation du 8-7-2024

ECOLE INCLUSIVE - [Note de service du 24-7-2024](#) sur la mise en œuvre de la loi n° 2024-475 du 27 mai 2024 visant la prise en charge par l'État de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap durant le temps de pause méridienne

PASS'SPORT- Déploiement du dispositif en 2024. [Instruction du 21-6-2024](#)

NOMINATION en Conseil des ministres du 17 juillet 2024 : Olivier Ginez – DGESIP, Caroline Pascal - DGESCO

A noter : Les parties surlignées en jaune correspondent à des mises à jour récentes des fiches ressources.

AU FIL DU TEMPS - L'édito de juillet & août 2024

Les fondamentaux

LES RESSOURCES NATIONALES

Le [Précis de l'apprentissage](#), DGEFP (2021)
 Le [Guide pratique de la pédagogie de l'alternance](#), de l'Observatoire de la métallurgie et l'OPCO 2i (2022)
 Deux chartes nationales en apprentissage (2024) : celle de la [FNADIR](#) / celle de l'[Enseignement supérieur](#)
 Les structures de [l'accueil / information / orientation](#)
[Portail Ministériel](#) contrôle pédagogique / [DGESCO](#)

PAGES INTERNET REGIONALES

La mission dans les académies d'[Aix-Marseille / Nice](#)
 L'évaluation en [CCF](#), y compris la fiche [MEMO CCF](#)
 Le [solde de la taxe d'apprentissage](#)
 Les [conditions d'accès](#) à l'apprentissage
 Le [positionnement](#) pédagogique VS réglementaire
RÉSEAU SOCIAL : La [page LinkedIn](#) de la mission régionale.

L'Édito de Juillet / Août 2024

A quelques semaines du démarrage des premiers cycles de formation, il est important de partager avec tous le bilan intermédiaire du programme annuel de contrôle et d'accompagnement 2023-2024.
Sur les 151 CFA constituant l'échantillon cible, la commission de contrôle a estimé que le dispositif d'accompagnement proposé était obligatoire pour 18% d'entre-eux, recommandé pour 71% et facultatif pour les 11% restants.
A date, 69% des CFA au total ont sollicité le dispositif d'accompagnement. 47 accompagnements ont été menés au cours de la période juin – juillet, 27 sont programmés en août – septembre.
Il est proposé aux CFA ayant sollicité le dispositif d'accompagnement de rendre compte en décembre prochain de leur situation par rapport aux priorités qui n'étaient pas atteintes sous la forme d'un document synthétique d'une page.
Les CFA pour lesquels le dispositif d'accompagnement était obligatoire devront y répondre quant à eux avant le 15 septembre 2024.
Pour les CFA dont l'accompagnement était recommandé, et en l'absence de suite donnée, un état de la mise en œuvre des mesures d'amélioration à partir de l'analyse du rapport provisoire de contrôle est attendu au 15 octobre. Sur la base des indicateurs 31 et 32 de QualiOpi, et 5 et 6 d'Eduform, l'absence de suite donnée pourra donner lieu à une notification au certificateur qualité.
Les 4 priorités pédagogiques sont désormais fixées pour l'ensemble des CFA ([à lire ici](#)), auxquelles s'ajoute l'accompagnement des apprentis, et tous les CFA pourront solliciter le dispositif d'accompagnement pour les aider à gagner des marges de progrès significatifs en la matière, en perspective de la rentrée 2025.

À noter dans les agendas

- 30 août de 13h30 à 14h30, DNE - [Webinaire](#) pour répondre aux enjeux et aux usages pédagogiques des services numériques utilisant l'intelligence artificielle en éducation par la Direction du Numérique pour l'Éducation (DNE). Cibles : chefs d'établissement et équipes pédagogiques.
- 24 septembre de 14h à 16h, [Réseau INTER-CARIF](#) - [Prévenir les discriminations](#) et favoriser l'accès à l'apprentissage des habitants des quartiers prioritaires de la ville.
- 25 septembre, de 10h à 11h [CARIF-OREF PACA](#) - Optimisez le référencement et la diffusion des formations en apprentissage dans Parcoursup et Affelnet – [Inscription en ligne](#)
- 15 octobre de 14h à 16h, [Réseau INTER-CARIF](#) - La formation à distance.
- 7 novembre de 14h à 16h, [Réseau INTER-CARIF](#) - Comment accompagner les postulants et rupturants dans la [recherche d'employeurs](#) ?
- 10 décembre de 14h à 16h, [Réseau INTER-CARIF](#) - Comment accompagner vos apprentis sur le [plan social et matériel](#) pour sécuriser leurs parcours ?

ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE

LES FICHES THÉMATIQUES
 L'[accompagnement](#) vers l'apprentissage
 Les conditions d'[accès en apprentissage](#)
 Le [guide d'aide à la décision](#) dans le choix d'un CFA
 L'[offre complète en apprentissage](#) à la rentrée 2024 en PACA
 La cartographie* d'[aide à la recherche](#) entreprise / CFA
 La [circulaire régionale](#) d'accès à l'apprentissage (Campagne 2024)
 Les [prépa-apprentissage](#) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Les [écoles de production](#) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA CREATION D'UN CFA

LES FICHES THÉMATIQUES
 Le guide [pratique de référencement](#) du CFA
 L'[immatriculation UAI](#) pour les CFA
 Les dépliants* de présentation des services du Rectorat pour les [CFA privés](#) / pour les [établissements PU et PR sous contrat](#)
 L'[annuaire](#) du Rectorat* (inspection / service des examens et concours)
 Les différences [entre les contrats](#) (apprentissage / professionnalisation)

INSCRIPTION DES APPRENTIS

LES FICHES THÉMATIQUES
 Le [positionnement pédagogique](#) en apprentissage
 Un focus sur la [plateforme AMEX](#) pour les apprentis RQTH
 Le maître d'apprentissage : le [triptyque](#) / la [fiche ressource](#)
LES FICHES CONSEILS – [Aménagement](#) du contrat d'apprentissage
LES FICHES MODÈLES - [Positionnement](#) pédagogique et [document spécifique](#) pour l'apprenti en situation de handicap (format word)

EXAMENS

La [charte de déontologie pour les jurys](#) d'examens
 La fiche [MEMO CCF](#)

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2024

Les [4 priorités pédagogiques](#) à respecter par tous les CFA
 L'[accompagnement personnalisé](#) des apprentis : un nouvel objectif !
LES FICHES THÉMATIQUES
 La construction du [tableau stratégique de formation](#) par compétences
[Compétences, blocs](#) de compétences et modularisation de la formation
 Les [maquettes pédagogiques](#) en apprentissage
 La formation en [situation de travail](#) en apprentissage
 La [grille modèle](#) d'explicitation de situations de travail
 La gestion de [l'absentéisme](#) en apprentissage
 La formation des formateurs : [référentiel métier formateur](#) / [fiche guide](#) (modèle de grille d'évaluation par compétences au format word).
LES FICHES CONSEILS
[Horaires](#) d'enseignement / [Recrutement](#) d'un formateur
LES FICHES MODÈLES
[Conventionnement](#) avec une tierce entreprise (format word)
 Mobilités [inférieures à 4 semaines](#) (version anglaise) / [supérieures à 4 semaines](#) (version anglaise)
[Convention tripartite](#) réduction / allongement du contrat (format word)
 Contrôle de l'adéquation entreprise - référentiel (trois exemples au format word : BTS [NDRC](#) / BTS [MCO](#) / Bac pro [MCV](#))

LE DEMARRAGE DU CYCLE DE FORMATION

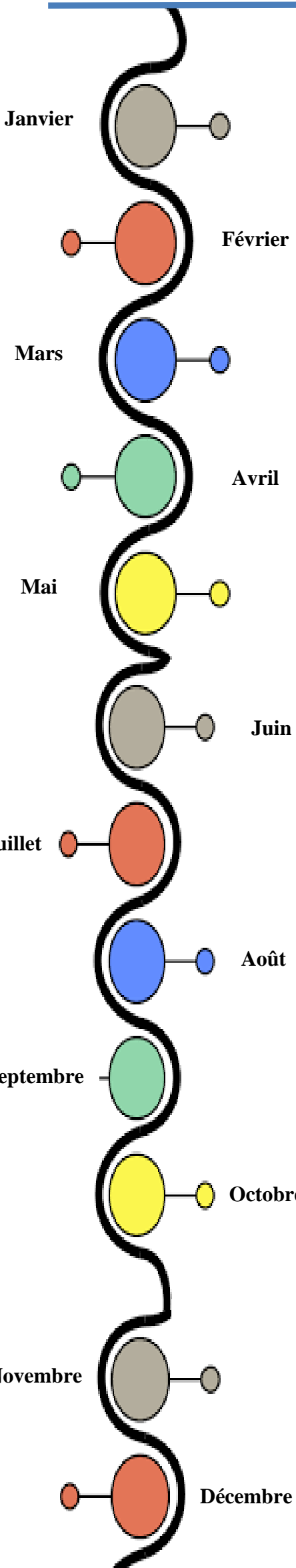
LE GUIDE DE SÉCURISATION DES PARCOURS EN APPRENTISSAGE - Guide régional, version spécifiques pour les [apprentis et entreprises](#), version pour les [acteurs publics et privés](#)
 Le maître d'apprentissage : le [triptyque](#) / la [fiche ressource](#)

LES ALERTES

Les [points de vigilance](#) issus du programme annuel de contrôle 23-24
 Les cas de [publicité mensongère ou de concurrence déloyale](#)
 Les alertes dans le secteur de l'esthétique communiquées dès 2023 : [à destination des CFA / à destination des entreprises](#)

LES AUTRES FICHES

Le [solde de la taxe d'apprentissage](#)



Légende : *à mettre à jour en septembre 2024 (à lire dans le FIL de septembre ou d'octobre 2024).

A noter : Les parties surlignées en jaune correspondent à des mises à jour récentes des offres.

LES OFFRES exclusives du FIL

① Opération « Aide en direction des élèves sans solution à la rentrée 2024 »

Coup de cœur
Vous êtes un CFA de la région Sud, vous proposez des diplômes de l'éducation nationale (CAP et/ou bac pro) et vous disposez de places vacantes à la rentrée 2024 voire même des offres d'emploi en entreprise non pourvues. Renseignez au plus vite [ce formulaire rapide](#) et vos données seront partagées immédiatement avec les services d'information et d'orientation des directions départementales des services de l'éducation nationale comme alternatives possibles pour des jeunes sans solution.

② Les 4 expérimentations en cours

- **FESTA** (formation en situation de travail en apprentissage). [Fiche de suivi](#) A lire [la note bilan de la vague 1](#) Mai 2024
- **CPRO - Livret d'apprentissage numérique** du Réseau Canopé ([Fiche de suivi](#)).

Autre offre du 27 juin au 4 novembre 2024 : Le réseau Canopé offre le "[cartable numérique du nouvel enseignant](#)", contenant l'**ouvrage "Bien débiter en..."** maternelle, élémentaire, collège, lycée général et technologique ou lycée professionnel ; des **fiches de repères** pour démarrer dans le métier et une sélection de liens vers des sites et ressources utiles ; des **fiches pédagogiques** extraites des ouvrages édités par Canopé.

- **INSITU** (Dans le cadre de l'expérimentation [FESTA](#)).

- **OPEN BADGE « Action à forte valeur pédagogique reconnue »** : Expérimentation initiée par la Mission dans le cadre du programme annuel de contrôle et d'accompagnement 23-24 ([le projet en quelques lignes](#)).

③ **L'aide aux apprentis rencontrant des difficultés pour trouver un employeur et/ou un CFA** - Lancement de la campagne 2024 : la [circulaire régionale](#) / le lien direct vers le formulaire à renseigner dans la plateforme « [demarches-simplifiees.fr](#) »

Coup de cœur
④ **Le dispositif d'accompagnement des CFA 2023-2024** - Chaque CFA peut solliciter le coordonnateur de la mission pour un temps d'échange sur la [mise en œuvre pédagogique](#) de formations préparant à des diplômes de l'éducation nationale. Inscrivez-vous simplement en renseignant le [formulaire](#) dédié.

Coup de cœur
⑤ **Un outil d'auto-évaluation complet pour préparer un contrôle pédagogique en apprentissage et/ou s'inscrire pleinement dans une démarche d'amélioration continue** - Cet outil est proposé aux CFA publics et privés préparant aux diplômes professionnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Lien direct vers [le guide Qualéduc](#) (édition 2022), accessible depuis [la page Eduscol](#) dédiée à l'apprentissage et au contrôle pédagogique. « *Accompagner sur le plan pédagogique les CFA qui proposent des formations en apprentissage pour les diplômés professionnels, c'est les aider à « se poser les bonnes questions », sur les aspects d'ordre pédagogique. L'auto-évaluation peut donc être un outil complémentaire à ceux des CFA, pour permettre la réussite des apprentis aux examens. Elle sera alors un excellent point d'appui pour préparer le contrôle pédagogique ou pour améliorer les points de fragilité constatés lors de celui-ci.* »

LA FOIRE aux questions du FIL

Accès direct à la [FAQ2024](#) pour consulter les réponses

Repérer facilement dans le document les mises à jour dans les parties surlignées en jaune

Indicateur 1 : Les démarches à suivre lors de la création d'un nouveau CFA, son référencement.

Indicateurs 4 et 8 : La vérification des missions proposées par l'entreprise (3 cas pratiques). Les conditions pour passer un bac pro en 1 an et en 2 ans / Le cas spécifique du bac pro ASSP. Le positionnement de plusieurs apprentis : un de 25 ans sans diplôme / un titulaire d'un CAP pour une entrée en terminale d'un autre CAP / idem pour un bac pro / une sortante de 2^{ème} année de bac pro pour une entrée en terminale CAP / un sortant d'une 2^{ème} année de BUT pour une entrée en terminale BTS / une sortante d'une première année de BTS sous statut scolaire.

Les modalités de rédaction de la convention tripartite de réduction de la durée du contrat. Le volume horaire d'enseignement en CFA exigible pour un apprenti en mixité de parcours.

Indicateur 6 : L'enseignement obligatoire d'EPS en CAP / Les possibilités d'aménager les enseignements en fin de parcours pour la préparation à des concours (ex : ATSEM en CAP APE).

Indicateur 10 : Les modalités de gestion des apprentis n'ayant pas la moyenne à l'issue de la 1^{ère} année de formation, ou ceux totalisant un nombre d'absence élevé après un arrêt maladie.

Indicateur 11 : Les modalités d'évaluation en contrôle en cours de formation dit « continué ». La demande d'habilitation au CCF dans le cas d'un CFA 100% à distance.

Indicateur 12 : L'accès au restaurant universitaire par les apprentis.

Indicateur 15 : L'accès à l'apprentissage pour des mineurs étrangers. Les arrêts maladie (l'évolution de la position de la DGEFP). Les conséquences d'un arrêt maladie pendant les examens. Le refus du CFA de proroger d'un an la durée d'un contrat pour un apprenti ayant échoué à son examen. Les conditions d'ouverture d'une formation en apprentissage visant un diplôme de l'éducation nationale et/ou de l'enseignement supérieur (l'habilitation à former).

Indicateur 16 : Les conditions d'inscription d'apprentis dans Cyclades (deux cas pratiques). Les conditions d'inscription en BP. Le changement de modalités d'évaluation à l'examen après un échec à l'examen. La gestion du changement de la mention complémentaire en certificat de spécialisation. Diverses situations d'apprentis à l'approche des examens.

Indicateur 19 : La poursuite de la formation par les apprentis à la suite de la fermeture d'un CFA. L'hybridation de la formation présentiel – distanciel.

Indicateur 23 : La période d'essai en fin de contrat d'apprentissage conclu en CDI. La durée légale du travail dans un contrat d'apprentissage.

Indicateur 29 : Les mobilités à l'étranger dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Les modules de préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études en terminale bac pro. Le refus d'un vœu d'orientation en apprentissage par un représentant légal d'un apprenti. La réalisation d'un stage d'été avant le démarrage d'un contrat d'apprentissage. La situation d'un jeune ayant 15 ans sans entreprise. Plusieurs situations de postulants à l'apprentissage de 14 ans post 3^{ème}, et ayant 15 ans avant le terme de l'année civile.

RAPPORTS, ÉTUDES, NOTES

- "[Faire alliance, redonner confiance](#)" – Rapport 2023 de Catherine Becchetti-Bizot, médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur
- « [Réussite à l'École, réussite de l'École](#) » – Rapport du Conseil économique, social et environnemental, juin 2024
- « [La découverte des métiers au collège](#) » – Rapport IGESR, juin 2024
- « [Les compétences psychosociales en lycée professionnel](#) » - Rapport IGÉSR n° 23-24-101A, juin 2024
- « [L'organisation de la première année des formations supérieures](#) » - Rapport IGÉSR n° 21-22-089A, mars 2023
- « [Résultats d'apprentissage](#) » - Rapport CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) / « [Lignes directrices européennes](#) » / Note d'orientation "[Des résultats d'apprentissage à l'échelle mondiale](#) »
- « [Co-produire l'orientation des élèves : parcours et réussites du lycée à l'enseignement supérieur](#) » - Rapport de synthèse des auditeurs de l'IH2EF, remis le 27 juin 2024 au Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
- « [Construire son orientation](#) : entre rêve(s) et réalité », Sauvage, A. (2024) - Édubref, 21, juin 2024. ENS de Lyon.
- « [Orientation en terminale](#) : quelles différences entre les filles et les garçons ? » – Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, juin 2024
- « [L'accompagnement à l'orientation en Terminale](#) : quels leviers pour l'égalité des chances ? Policy Brief Sciencespo n°72, mai 2024
- « [La réussite scolaire vue par les « champions »](#) » - Blog Eduveille juin 2024
- Notes d'information - DEPP : [n°24.31, juillet 2024](#) – *L'insertion professionnelle des apprentis* / [n° 24.28, juillet 2024](#) – L'apprentissage au 31 décembre 2023 / [n° 24.23, juin 2024](#) - PISA 2022 / [n° 24.22, juin 2024](#) - *Résultats du test de positionnement en "littératie" et "numératie" des élèves de première année de CAP à la rentrée 2023* / [DEPP - n° 24.21, juin 2024](#) - *Évolution des inégalités sociales de compétences au fil du temps et de la scolarité*
- Notes Flash Enseignement Supérieur et Recherche - [N° 2024-12 | juin 2024](#) - *Effectifs universitaires en 2023-2024* / [N° 2024-14 | Juin 2024](#) - *Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2023-2024* / [N° 2024-16 | Juin 2024](#) - *Mon Master 2024 : Les candidatures à l'entrée en master*

RESSOURCES THEMATIQUES

- [Vademecum pour l'École inclusive](#), édition 2024 - Guide pour tous les personnels de l'Éducation nationale des académies d'Aix-Marseille et de Nice
- [Temps d'échanges, d'enseignement et de réflexion sur le racisme et l'antisémitisme](#) – DGESCO
- "[Neuromythes et pédagogie](#)" - Vidéo de l'IH2EF avec Christophe Rodo, consultant, formateur en sciences cognitives.
- L'impact de la transition écologique sur les besoins en compétences : une synthèse d'études du réseau des Carif-Oref et le cas de la filière de l'eau en Paca. Le [webinaire](#) du 16 juillet 2024
- Tout savoir sur les [Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme](#) 2024 – enregistrement du webinaire du 18 juin 2024
- Les Régions au service de la [mobilité européenne et internationale des jeunes](#) – à télécharger la version interactive du livret.
- Présentation des [projets d'éducation artistique et culturelle](#) de l'académie d'Aix-Marseille, Délégation académique à l'action culturelle (DAAC)
- Focus PACA : [Diagnostic des métiers en tension](#) CARIF-OREF PACA mars 2024 / Les [diagnostics départementaux](#), premiers états des lieux «emploi-formation» élaborés à partir de données statistiques récentes / [QuiForme](#), référentiel des établissements de formation professionnelle et CFA

SPECIAL « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »

- CARIF-OREF : accès à [la vidéo enregistrée](#) le 11 juillet 2024 sur la transformation du métier de formateur avec l'intelligence artificielle.
- Accès à un [MOOC gratuit](#) sur les bases de l'IA en partenariat avec l'Université de la Sorbonne / [Règlement européen](#) sur l'IA publié en juillet 2024.

A noter : Les parties surlignées en jaune correspondent à des mises à jour récentes des fiches ressources.

 **LE FIL ULTIME** de l'apprentissage

Les fiches « Qualité pédagogique en apprentissage » proposées par la mission régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ces fiches peuvent constituer une aide précieuse pour tous les CFA dans leur démarche d'amélioration continue. Si elles sont structurées par critère qualité QualiOpi (Q) et Eduform (E), elles se différencient du référentiel qualité en ciblant la qualité pédagogique des formations, et en outillant les CFA avec tout un ensemble d'actions à conduire en priorité, de points de vigilance à respecter et d'actions inspirantes à suivre et à valoriser. Des mots-clefs sont associés à chaque fiche pour aider les CFA dans leurs recherches d'information ou de réponses à leurs questions. **Toutes les fiches ont été mises à jour de juin à août 2024.**

CONDITIONS D'INFORMATION : [Q1E7](#) - Indicateur QualiOpi 1 / Eduform 7 (Habilitation à former / Certification qualité / Immatriculations NDA et UAI / Gratuité de la formation / CVEC / Pratiques déloyales).

INDICATEURS DE RÉSULTAT : [Q2E8](#) - Indicateur QualiOpi 2 / Eduform 8 (Indicateurs de résultat / InserJeunes / Valeur ajoutée)

TAUX D'OBTENTION AUX EXAMENS : [Q3E9](#) - Indicateur QualiOpi 3 / Eduform 9 (Taux d'obtention / Validation par blocs de compétences).

POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE : [Q4-8E11-15](#) - Indicateurs QualiOpi 4 et 8 / Eduform 11 et 15 (Positionnement pédagogique / Tests d'évaluation des acquis / Conditions d'accès à l'apprentissage / Volume horaire d'enseignement en CFA / Conventions tripartites de réduction ou d'allongement / Contrôle conformité entreprise / Convention avec une tierce entreprise / Les entreprises saisonnières).

COMPÉTENCES : [Q5E12](#) - Indicateur QualiOpi 5 / Eduform 12 (Objectifs pédagogiques / Blocs de compétences et compétences).

ADAPTATION : [Q6E13](#) - Indicateur QualiOpi 6 / Eduform 13 (Adaptation du contenu de formation / Multimodalités / Mixité de public / Le concept d'autonomie en formation)

PROGRAMME DE FORMATION : [Q7E14](#) - Indicateur QualiOpi 7 / Eduform 14 (Conformité du contenu de la prestation / Dispositifs pédagogiques / Maquettes pédagogiques / Disciplines d'enseignement / Enseignements obligatoires en apprentissage / Convention de formation).

MODALITÉS DE FORMATION : [Q9E18](#) - Indicateur QualiOpi 9 / Eduform 18 (Conditions de déroulement de la prestation / Livret d'apprentissage / Cahier de textes).

ACCOMPAGNEMENT : [Q10E19](#) - Indicateur QualiOpi 10 / Eduform 19 (Accompagnement des apprentis / Individualisation / Recherche d'entreprise / Statut de stagiaire de la formation professionnelle).

ÉVALUATION : [Q11E20](#) - Indicateur QualiOpi 11 / Eduform 20 (Evaluation des compétences / Auto-évaluation / Indicateurs de résultats / Critères de performance / Portfolio / Contrôle en cours de formation).

RUPTURE : [Q12E21](#) - Indicateur QualiOpi 12 / Eduform 21 (Engagement des apprentis / Election des représentants d'apprentis / Période d'accueil / Guide régional de sécurisation / Contrôle pendant la période probatoire / Prévention des ruptures / Gestion de l'absentéisme / Médiation / Exclusion / Aspects réglementaires des ruptures de contrat / Démission / Changement de CFA / Retenue en entreprise).

ARTICULATION : [Q13E23](#) - Indicateur QualiOpi 13 / Eduform 23 (Pédagogie de l'alternance / Rythme d'alternance / Coordination des missions entre CFA et entreprise / Traçabilité des échanges / Livret d'apprentissage / Visites en entreprises / Pratiques réflexives).

ÉDUCATION : [Q14E24](#) - Indicateur QualiOpi 14 / Eduform 24 (Accompagnement socio-professionnel et éducatif / Citoyenneté / Partenariats / Formation initiale / Elections des représentants d'apprentis / Pratiques addictives / Atteinte à la laïcité / Faits de harcèlement).

DROITS & DEVOIRS : [Q15E25](#) - Indicateur QualiOpi 15 / Eduform 25 (Droits et devoirs des apprentis / Santé et sécurité / Travaux réglementés / Horaires de travail / Frais (restauration, équipements, ...) / Règlement intérieur / Conseil de discipline / Accident de travail / Accident de trajet / Abandon de poste / Arrêt maladie / Congés maternité – paternité / Absences justifiées – injustifiées / Rémunération des apprentis / Apprenti laissé seul).

INSCRIPTION : [Q16E26](#) - Indicateur QualiOpi 16 / Eduform 26 (Inscription à l'examen (dont après une rupture de contrat ou arrêt maladie) / Conditions d'inscription (temps de présence en CFA et/ou en entreprise) / Conditions de diplôme / Dispenses et bénéfiques / Reconnaissance de diplômes étrangers / Livret de formation / Candidat libre / Aménagement des épreuves / Recours au dictionnaire / Prorogation du contrat à la suite d'un échec à l'examen).

ÉQUIPEMENTS & MATÉRIELS : [Q17E29](#) - Indicateur QualiOpi 17 / Eduform 29 (Plateaux techniques / Usages du numérique / Frais de premiers équipements / Direction d'un CFA).

COORDINATION INTERVENANTS : [Q18E30](#) - Indicateur QualiOpi 18 / Eduform 30 (Ressources humaines / Intervenants / Coordination).

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES : [Q19E31](#) - Indicateur QualiOpi 19 / Eduform 31 (Ressources pédagogiques / Adaptation au profil d'apprentis / Droits et usages des manuels scolaires / Actions de formation à distance).

RÉFÉRENTS : [Q20E32](#) - Indicateur QualiOpi 20 / Eduform 32 (Référénts handicap / Référent mobilité / Mobilités internationales).

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT : [Q20E32 bis](#) - Indicateur QualiOpi 20 / Eduform 32 (Conseil perfectionnement).

RECRUTEMENTS INTERVENANTS : [Q21E33](#) - Indicateur QualiOpi 21 / Eduform 33 (Modalités de recrutement des intervenants / Evaluation des compétences).

FORMATION CONTINUE : [Q22E34](#) - Indicateur QualiOpi 22 / Eduform 34 (Formation continue des personnels / Plan de développement des compétences).

VEILLE : [Q23-25E38-40](#) - Indicateurs QualiOpi 23 à 27 / Eduform 38 à 40 (Veille réglementaire / Pédagogique / Formations et métiers / Innovation / Alternance intégrative).

HANDICAP : [Q26E41](#) - Indicateur QualiOpi 26 / Eduform 41 (Accueil, formation, orientation des apprentis en situation de handicap / Aménagements parcours et épreuves / Discrimination).

SOUS-TRAITANCE : [Q27E42](#) - Indicateur QualiOpi 27 / Eduform 42 (Sous-traitance ou portage salarial / Délégation de formation à l'entreprise / Formation en situation de travail).

INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE (TSF) : [Q28E44](#) - Indicateur QualiOpi 28 / Eduform 44 (Co-construction / Ingénierie de formation / Tableau stratégique de formation par compétence / Accueil, intégration en entreprise / Maître d'apprentissage).

ACCOMPAGNEMENT POST-CERTIFICATION : [Q29E27-43](#) - Indicateur QualiOpi 29 / Eduform 27 et 43 (Accompagnement à l'insertion professionnelle / Accompagnement à la poursuite d'études / Référencement dans Parcoursup / La saisie des vœux dans Affelnet / Le changement de CFA / La levée de la condition d'âge).

AMÉLIORATION CONTINUE : [Q30-32E4-6](#) - Indicateurs QualiOpi 30 à 32 / Eduform 4 à 6 (Traitement des réclamations, aléas, difficultés / Mesures d'amélioration).